

# METTRE FIN À L'ÈRE DES MINES

« Vous avez survécu à la guerre –  
il vous faut maintenant survivre à la paix ! »

Bosnie-Herzégovine, 2004

**C**omposées d'écoliers âgés de 12 à 14 ans, les équipes se rassemblent, prêtes à s'affronter dans l'une des phases finales de la compétition qui s'étend à tout le territoire de la Bosnie-Herzégovine. Une par une, les équipes ont repéré un point situé derrière le ruban jaune qui ceinture une large bande plantée d'herbe. Tous les participants ont les yeux braqués sur le sol. Au signal donné par les juges, les jeunes ont commencé à énumérer à voix haute ce qu'ils pouvaient apercevoir, caché dans l'herbe et les fleurs.

Ailleurs dans le monde, des enfants participent à des concours de dictées. Ici, ce sont jusqu'à 55 000 écoliers qui prennent part à une manifestation parrainée par la Croix-Rouge de Bosnie-Herzégovine et les autorités responsables de l'éducation nationale. Thème du concours ? Les activités de prévention contre les dangers des mines ! Regroupés sur un terrain de jeux factice, les écoliers doivent démontrer leur capacité à identifier les mines et les restes explosifs de guerre. En fait, il s'agit de leur faire comprendre qu'ils doivent regarder de tous leurs yeux avant de pénétrer sur un terrain. Chaque année, entre 35 000 et 55 000 écoliers participant à ces épreuves doivent montrer qu'ils se comportent de manière à éviter les risques liés aux mines ; les meilleurs d'entre eux

participent ensuite à un concours visant à évaluer leurs connaissances théoriques. Les équipes qui remportent ces épreuves s'affrontent ensuite au niveau national, et les trophées que les gagnants rapportent dans leur école sont notamment des équipements pour la vidéo ou du matériel pédagogique.

« Vous avez survécu à la guerre – il vous faut maintenant survivre à la paix ! » proclame l'affiche accrochée au mur de la salle dans laquelle se déroule la compétition. Ce slogan souligne avec force la caractéristique même du problème des mines : les soldats peuvent emmener leur fusil avec

Sarajevo, Bosnie-Herzégovine. Un jeune homme regarde une opération de déminage par Norwegian People's Aid (NPA) autour d'une maison. BA-N-00015-31 • © CICR/DIFFIDENTI, Giovanni





**Sarajevo, Bosnie-Herzégovine. Opération de déminage par Norwegian People's Aid (NPA) dans une zone résidentielle.**  
BA-N-00016-28 • © CICR/DIFFIDENTI, Giovanni

eux quand ils quittent la zone de combats ; par contre, les mines et autres munitions non explosées restent enfouies dans le sol. Toutes les personnes qui, de 1992 à 1995, ont lutté pour leur survie pendant le conflit savent que le danger subsiste malgré la signature de l'Accord de paix de Dayton. Hommes, femmes, et enfants doivent reprendre leurs activités quotidiennes alors que, disséminés autour des villes, dans les champs et dans les forêts, les vestiges de la guerre continuent à faire peser leur terrible menace.

Plus de 19 200 champs de mines ont été enregistrés en Bosnie-Herzégovine – le défi à relever est donc gigantesque. Qui plus est, à en croire les estimations pourtant prudentes des pouvoirs publics et des organismes de déminage, les zones enregistrées représentent au maximum 50 pour cent des champs de mines existants. Selon l'étude sur l'impact des mines qui a été réalisée en 2003, ce fléau touche 1 366 communautés, représentant au total

une population de 1 375 807 personnes. Cela signifie que 30 pour cent des habitants de Bosnie-Herzégovine doivent affronter en permanence le danger de perdre un membre à cause d'une mine enfouie dans le sol.

Selon les chiffres dont dispose le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), 3 346 personnes ont été blessées ou tuées par les mines au cours des trois années de conflit. Certes, la « menace silencieuse » que constituent ces armes ait fait près de 1 500 victimes depuis 1996 ; néanmoins, le nombre d'incidents dus aux mines n'a cessé de diminuer au cours de la période post-confliktuelle. Le nombre de victimes des mines enregistré est en effet tombé à 54 en 2003, alors qu'il avait culminé en 1996 avec 632 victimes recensées.

La Bosnie-Herzégovine a figuré parmi le premier groupe d'États signataires de la Convention d'Ottawa qui interdit les mines antipersonnel. Étant elle-même un pays touché par le problème des mines, la Bosnie-Herzégovine rencontre des défis particuliers pour honorer les obligations découlant du traité d'interdiction. Comme tous les États parties, la Bosnie-Herzégovine était tenue de détruire la totalité de ses stocks de mines antipersonnel : elle a donc procédé en 1999 à la destruction de 460 727 mines stockées. Néanmoins, le pays est également tenu – d'ici à 2009 – de retirer du sol toutes les mines antipersonnel mises en place sur son territoire et d'assurer des soins constants à plus de 3 800 victimes des mines.

Une publication récente de Handicap International présente une analyse des services d'assistance actuellement offerts, sur les plans médical, psychologique, social et économique, aux victimes des mines en Bosnie-Herzégovine. Il apparaît qu'en dépit de certains progrès réalisés, un fossé énorme subsiste entre les besoins constatés et les services fournis. L'assistance internationale revêt une importance cruciale pour assurer une meilleure réintégration socio-économique des victimes des mines ainsi que la poursuite du développement des capacités au niveau local.

Les efforts de reconstruction de ce pays ravagé par la guerre sont entravés par la menace que font encore peser les mines et les munitions non explosées. La stratégie actuelle de la Bosnie-Herzégovine est centrée sur une action à long terme, de caractère durable : l'objectif poursuivi aujourd'hui vise à établir un environnement libéré du danger des mines, tout en tendant vers un pays exempt de mines. Ces efforts englobent tous les éléments de la lutte contre les mines, tels que, notamment, les



relevés des zones minées, la pose de panneaux signalant le danger, les activités de déminage et la mise en place de programmes ciblés de formation à la réduction des risques.

« Ce qui est phénoménal en Bosnie-Herzégovine, ce n'est pas seulement le nombre de mines et restes explosifs de guerre qui subsistent, mais le nombre comparativement peu élevé d'accidents, compte tenu d'une part de la portion du territoire qui est touchée par le fléau et, d'autre part, du rythme actuel des opérations de déminage », déclare Werner Kaspar, le chef de la délégation du CICR à Sarajevo. Le faible taux d'accidents est largement dû aux programmes de formation à la réduction des risques dus aux mines. « Cela dit », ajoute-t-il, « même une seule victime des mines est une victime de trop ».

Michèle Blatti, une déléguée du CICR basée à Sarajevo, explique comment une étude réalisée par le CICR en 2002 sur les connaissances, les attitudes et les pratiques de la population a mis en évidence l'utilité de la formation à la réduction des risques dus aux mines. « Les résultats de l'étude sont probants », affirme-t-elle. « La population est très consciente du problème provoqué par les mines. Une

prioritaires. En se basant sur les données recueillies dans le cadre de l'étude sur l'impact des mines, le Centre national de lutte contre les mines a commencé à mettre en place, avec succès, des plans d'action à l'échelon communautaire. Couvrant tous les aspects de l'action antimines, ces plans visent à réduire le risque d'incidents dus aux mines dans certaines communautés prioritaires et à créer un environnement sûr.

Pour l'heure, le slogan « Vous avez survécu à la guerre – il vous faut maintenant survivre à la paix ! » demeure l'un de ceux qui règlent la vie quotidienne des habitants de Bosnie-Herzégovine. Les communautés, le gouvernement, la Croix-Rouge et d'autres organisations unissent leurs efforts afin de combattre la menace que les mines terrestres font peser sur la population, tout en poursuivant la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant à réaliser la promesse de la Convention d'Ottawa : une Bosnie-Herzégovine libérée de cette menace silencieuse.

Par **Michele Blatti**,  
déléguée CICR, Sarajevo

## **Le défi ne sera pas facile à relever, car la nécessité économique et d'autres facteurs motivent bien souvent la décision de la personne qui s'élance à travers une zone minée.**

majorité de gens estiment que la menace est très grave et que, par conséquent, la formation à la réduction des risques revêt une importance cruciale. Toutefois, nous devons veiller à conserver un équilibre afin de maintenir les activités de prévention à un niveau convenable, sans pour autant lasser la population ».

L'enjeu consiste désormais à provoquer un changement de comportement des groupes à haut risque – tels que les hommes âgés de 19 à 39 ans – qui pénètrent sciemment dans des zones minées. Le défi ne sera pas facile à relever, car la nécessité économique et d'autres facteurs motivent bien souvent la décision de la personne qui s'élance à travers une zone minée. Forestiers et bûcherons continuent d'être blessés ou tués parce qu'ils ont pénétré dans des zones dont ils savent ou dont ils présumant qu'elles sont minées. Le personnel engagé dans l'action antimines doit imaginer des moyens créatifs de répondre aux préoccupations d'ordre socio-économique de ces groupes, tout en continuant à déminer les zones

Le texte de ces récits peut être cité intégralement ou en partie ; si le texte est repris dans son intégralité, le nom de l'auteur et la délégation du CICR sont à mentionner.

Des images haute résolution pour impression peuvent être obtenues auprès du Centre de documentation et d'information du CICR (CID) [cid.gva@icrc.org](mailto:cid.gva@icrc.org) ou +41 22 730 20 30.

Si un contact direct est souhaité avec l'auteur du texte ou les personnes mentionnées dans le récit, prière de se mettre en rapport avec Michele Blatti à [sarajevo.sar@icrc.org](mailto:sarajevo.sar@icrc.org) ou avec Camilla Waszink à [weapons.gva@icrc.org](mailto:weapons.gva@icrc.org) ou +41 22 730 26 67.